

06 fév 2004 -01:00

Peste aviaire - Avis de voyage

Peste aviaire -Modification avis de voyage des pays concernés

Peste aviaire -Modification avis de voyage des pays concernés

Le Service Public Fédéral Affaires étrangères, Commerce extérieur etCoopération au Développement a, sur base des derniers développement dans l'épizootie de peste aviaire (ou grippe du poulet) en Asie, procédé à une , mise à jour de son avis de voyage pour les pays concernés (Thaïlande,Vietnam, Cambodge, Laos, Myanmar, Malaisie, Indonésie, Singapour,Philippines, Pakistan, Chine, Corée, Mongolie, Japon). Cet avis peut être consulté sur le site du SPF àwww.diplomatie.be/fr/travel et toutes questions s'y rapportant peuventêtre posées par téléphone au "call center avis de voyage" conjoint Affairesétrangères / Santé publique entre 09h00 et 17h00 du lundi au vendredi aunuméro 02/501 4001.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be